

[Text]

Mr. Rock: Thank you, Mr. Chairman.

Mr. Minister, in regard to the right to strike by civil servants, particularly those in essential service, and the answers you gave Mr. Guay on the government's future intentions, it seems the statement you made contains those things that already have been done continuously in the past. Could you be more specific regarding employees in essential service, their right to strike and the effect of strikes encompassing essential services have in other areas of the economy. I believe your officials have always had communication with the unions, governmental departments and other things, and what was contained in your statement are the things that always have occurred in the past. I would like you to be more specific on the future intentions of the government regarding strikes in essential service.

Mr. O'Connell: Do you want to be more specific yourself, Mr. Rock, in terms of essential services? Do you want to leave it as that, or do you want to distinguish between the federal jurisdiction and the public service?

Mr. Rock: Federal jurisdictions, such as strikes at airports and strikes of railroads, which do harm to the economy of the whole country. In other words, if the railroad is on strike or if the airports are closed down, this has a far-reaching effect which may cause unemployment in other areas and do a lot of harm to the economy. This is the area I am talking about; I am not talking about everyone in the civil service—definitely not. I do believe that people should have the right to strike. But there are certain areas in which there should be another way in which this should be handled, and I want to know what specifically the government intends to do in that area?

Mr. O'Connell: I do not think I see any real change of policy, and perhaps that is not what you are asking. Perhaps you mean a change in practise, what in detail is going to be attempted.

Mr. Rock: More specifically, yes.

Mr. O'Connell: I guess the mediation services are the most hopeful process we have and we are going to extend and dig in as far as we can there. The advisory service will be built upon the labour-management consultative thing, which will be a new initiative and will take a little while to get rolling. I hope you would agree that Bill C-253 and the successor bill dealing with technological changes will make a contribution to reducing strikes.

Mr. Rock: But not eliminating them in essential service.

Mr. O'Connell: No. The question of essential services is one we ought to explore. I think maybe you are getting at that, as I see your question now.

Mr. Rock: I want to make something clear: because I am now on the opposite side of your party does not mean that when I was on the other side I would not have asked this

[Interpretation]

M. Rock: Merci, monsieur le président.

Monsieur le ministre, au sujet du droit de grève des fonctionnaires, particulièrement ceux qui font partie des services essentiels et compte tenu de la réponse que vous avez donnée à M. Guay au sujet des intentions du gouvernement dans l'avenir, il me semble que la déclaration que vous avez faite renferme les mêmes choses qui ont été appliquées sans cesse par le passé. Pourriez-vous préciser davantage votre position au sujet des employés des services essentiels ainsi qu'au sujet de leur droit de grève, et des répercussions de ces grèves tout en tenant compte des services essentiels dans d'autres domaines de l'économie. Je crois que vos fonctionnaires ont toujours été en communication avec les syndicats, avec les ministères gouvernementaux et autres, et que ce que renferme votre déclaration, ce sont surtout des choses qui ont eu lieu déjà dans le passé. J'aimerais vous entendre préciser les intentions du gouvernement dans l'avenir au sujet des grèves dans les services essentiels.

M. O'Connell: Pourriez-vous vous-même, monsieur Rock, être un peu plus précis en ce qui a trait aux services essentiels? Désirez-vous poser votre question de cette façon ou aimeriez-vous faire une distinction entre la juridiction fédérale et la fonction publique?

M. Rock: Je veux surtout parler des grèves qui relèvent de la juridiction fédérale telles que les grèves dans les aéroports et dans les chemins de fer, qui en effet portent atteinte à l'économie de tout le pays. Autrement dit, si les chemins de fer sont en grève ou si les aéroports sont fermés les effets sont beaucoup plus graves car on peut causer ainsi du chômage dans d'autres domaines et toucher l'économie toute entière. Voilà ce dont je veux parler. Je ne veux pas parler de tous ceux qui font partie de la Fonction publique, non bien sûr. Je crois que les gens devraient avoir le droit de grève, mais il y a certains domaines où on devrait utiliser d'autres moyens de pression et j'aimerais savoir précisément ce que le gouvernement a l'intention de faire à cet égard.

M. O'Connell: A mon avis, il n'y a pas réellement de changement de politique et peut-être n'est-ce pas ce que vous me demandez en ce moment. Vous voulez dire peut-être un changement d'ordre pratique et les détails de ce que nous allons essayer de faire?

M. Rock: Oui, plus précisément.

M. O'Connell: A mon avis, les services de médiation sont les instruments qui nous permettent d'espérer un règlement rapide et nous allons étendre cette façon de procéder et nous servir le plus possible de ces services de médiation. Les services de nos conseillers tiendront compte des moyens de consultation entre les ouvriers et le patronat, ce qui sera une nouvelle initiative et ce qui prendra un certain temps à mettre sur pied. J'espère que vous êtes d'accord pour constater que le Bill C-253 et ainsi que l'autre bill traitant des changements technologiques contribueront à diminuer les grèves.

M. Rock: Mais non pas à les éliminer dans le domaine des services essentiels.

M. O'Connell: Non. La question des services essentiels est une question que nous devrions étudier davantage. Je vois maintenant par cette question où vous voulez en venir.

M. Rock: J'aimerais clarifier un point. Parce que je fais maintenant partie de l'opposition cela ne veut pas dire que lorsque j'étais membre du Parti libéral je n'aurais pas